

24 rue Roger Degoulange 03250 LE MAYET DE MONTAGNE Tél : 04 70 59 71 42 – 07 68 74 99 58

csr.montagne-bourbonnaise@orange.fr

Fiche unique d'inscription ENFANCE Année 2020

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) des vacances

NOM:	PRENOM:
Date de naissance :	□garçon □fille
Ecole fréquentée :	Classe :
☐ Parent 1 ☐ Responsable légal	Parent 2
Nom Prénom :	Nom Prénom :
Adresse :	Adresse :
Téléphone domicile :	Téléphone domicile :
Téléphone portable :	Téléphone portable :
Téléphone travail :	Téléphone travail :
Email:	Email:
Adresse où vit l'enfant (si différente de celle des parents) :	
Situation des parents : □célibataire □pacsé(e) □marié(e) □séparé(e) □divorcé(e) □veuf(ve) □concubinage En cas de divorce, les deux parents ont-ils l'autorité parentale ? □oui □non Fournir tout document relatif à la garde de l'enfant en cas de divorce	
Personnes autorisées à venir chercher l'enfant (en plus des parents)	
Nom Prénom :	Nom Prénom :
Téléphone :	Téléphone :
Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :
Administratif	
N° Allocataire CAF :	Nom de l'allocataire CAF :
N° MSA du responsable légal :	Nom de l'allocataire MSA :
Assurances : les familles doivent être assurées en responsabilité civile et individuelle accident pour leurs enfants. Merci de demander à votre assureur si vous êtes bien assurés quand votre enfant participe aux activités du Centre Social	
Renseignements médicaux	
Vaccins: joindre une copie du carnet de vaccinations à jour Si votre enfant n'a pas les vaccins obligatoires (DTP), joindre un certificat médical de contre-indication. □ Allergies médicamenteuses □ Allergies alimentaires □ Asthme □ Autre: Précisez et indiquez la conduite à tenir en cas de problème:	
Un PAI est-il signé avec l'école ? □oui □non	
Votre enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes :	
□rubéole □coqueluche □varicelle □otite □angine □rougeole □scarlatine □oreillons	
J'autorise mon enfant à rentrer seul chez lui : □oui □non (pour les enfants à partir de 8 ans)	
Droit à l'image : □oui □non dans un usage éducatif et lié aux activités du Centre Social (presse, expo photos, communication externe sur support papier et numérique, réseaux sociaux)	

Si votre enfant suit un traitement médical pendant son séjour en ALSH, merci de joindre une ordonnance récente, un mot des parents et les médicaments correspondants (boites de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être donné sans le respect de ces demandes.

En signant ce document, je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche (toutes modifications doivent nous être communiquées), j'autorise l'Accueil de loisirs à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant (ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence seuls habilités à définir un hôpital de secteur), autorise mon enfant à participer à toutes les activités proposées par l'Accueil de loisirs et atteste avoir pris connaissance du projet éducatif et du règlement intérieur disponibles à l'affichage.

Date: Signature: